

République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice



Ministère de l'Energie et du Pétrole



Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC)/société mère

Demande de Cotation à Compétition Ouverte

DCCO N° : 18/CAE/2025

Fourniture des isolateurs pour le poste et la ligne HT 90 kV de Mbout

Avril 2025

Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte

1) Objet de la Demande de cotation :

La Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC)/société mère lance une Demande de cotation à compétition ouverte auprès des fournisseurs spécialisés pour la Fourniture des isolateurs pour le poste et la ligne HT 90 kV de Mbout, conformément aux spécifications indiquées dans la Partie 3.

2) Documents constitutifs de la Demande de cotation

La présente Demande de cotation à compétition ouverte est composée des documents suivants :

- Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte ;
- Partie 2 : Formulaires de soumission ;
Bordereau des prix ;
- Partie 3 : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Cahier de charges
- Partie 4 : Projet de contrat.

L'Avis d'appel à concurrence publié ne fait pas partie des documents constitutifs de la présente Demande de cotation à compétition ouverte. En cas de contradiction entre une ou plusieurs indications dudit avis et une ou plusieurs indications de la présente Demande de cotation, ces dernières prévalent.

3) Prix

Le Soumissionnaire soumettra sa Lettre de soumission et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

4) Monnaie de l'offre

Les Soumissionnaires installés en Mauritanie sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU). Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser trois (3) monnaies étrangères.

5) Présentation des offres

L'offre doit comprendre ce qui suit :

i. Une offre technique comprenant notamment :

- Les spécifications techniques des fournitures proposées (elles doivent être conformes aux spécifications indiquées dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et le cahier de charge joint) ;
 - Les formulaires inclus dans la Partie 2 autres que ceux de la Lettre de soumission et du Bordereau des prix dûment remplis
 - Toute autre documentation technique que le fournisseur juge nécessaire d'inclure dans l'offre technique ;

➤ Les preuves de la qualité des fournitures proposées. Ces preuves doivent comprendre :

- Attestation du fabricant.
- Le nom et l'adresse de la personne chargée de la garantie des Compteurs et qui sera contactée en cas de besoin ;
- Les formulaires inclus dans la Partie 2 autres que ceux de la Lettre de soumission et du Bordereau des prix dûment remplis ;

ii. Une offre financière comprenant :

- La Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Partie 2;
➤ Le Bordereaux de prix établi conformément au modèle figurant dans la Partie 2.

Les Soumissionnaires sont tenus d'exprimer leurs prix figurant dans l'offre financière (dans la Lettre de soumission et dans le Bordereau des prix) en prix CIP/Entrepôt de La Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC) /société mère Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI)

L'évaluation et la comparaison des offres s'effectueront sur la base du prix CIP/Entrepôt SOMELEC – Nouakchott-Mauritanie (Incoterms 2020 CCI),

L'offre doit être fournie en une copie originale et deux copies.

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe fermée sur laquelle doit inscrit ce qui suit :

Monsieur le Conseiller Spécial chargé de Cellule des marchés de La Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC) /société mère

« Demande de cotation à compétition ouverte pour la fourniture des isolateurs pour le poste et la ligne HT 90 kV de Mbout, (DCCO N° : 18/CAE/2025). »

4ème étage

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89

Email : cmsomelec@gmail.com

Nouakchott (Mauritanie)

6) Date limite de réception des offres

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard le **30/04/2025 à 12h00 heure locale** à l'adresse mentionnée ci-dessus.

7) Ouverture des offres :

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la Commission des Achats d'Exploitation (CAE) le **30/04/2025 à 12h30 heure locale** à l'adresse ci-après :

**« Direction Générale de La Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC) /société mère
Commission des Achats d'Exploitation
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355 Nouakchott
(Mauritanie) »**

Les Soumissionnaires intéressés sont autorisés à assister à la séance d'ouverture des offres.

8) Procédures d'évaluation des offres :

L'évaluation des offres sera effectuée comme suit :

Etape 1 : Evaluation de la conformité de l'offre technique

La CAE procédera à l'évaluation de la conformité de l'offre technique sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point i. de l'article 5 ci-dessus.
- b) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et du cahier de charge joint notamment :
 - L'exhaustivité de l'offre et la conformité du calendrier de livraison ;
 - La conformité des fournitures proposées aux spécifications exigées.
- c) Vérification de la fourniture des preuves de la qualité des fournitures conformément aux preuves demandées dans le point i. de l'article 5 ci-dessus.

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

Etape 2 : Evaluation des offres financières

La CAE n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l'essentiel.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point ii) de l'article 5 ci-dessus.
- ii) La CAE rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :
 - a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;
 - b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
 - c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.
- iii) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) seront converties, pour les besoins de l'évaluation, en Ouguiya (MRU) en utilisant le cours de change en vigueur au niveau de la Banque Centrale de Mauritanie à la date limite de réception des offres.

Etape 3: Vérification de la qualification du Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante sur la base de ce qui suit :

« Avoir fourni la ou les preuve(s) qu'il a déjà réalisé au moins Un (1) marché similaire durant les cinq (5) dernières années. Seuls seront considérés comme similaires, les marchés de fourniture d'isolateurs.

Si le titulaire de l'offre évaluée la moins disante n'est pas qualifié, celui-ci sera écarté et la qualification sera vérifiée pour le Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la deuxième moins disante (et ainsi de suite). »

9) **Attribution du marché :**

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante parmi les soumissionnaires jugés qualifiés.

Le montant du marché sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté.

10) **Signature du contrat**

Le contrat sera signé sur la base du projet de contrat figurant dans la Partie 4 (après avoir inséré les informations manquantes fournies par l'attributaire du marché). Aucune négociation du contrat ne sera effectuée.

11) **Notification du contrat**

Une fois signé par les deux parties, le contrat sera notifié à l'Attributaire du marché dans les délais les plus courts.

12) **Suite à donner :**

La Société Mauritanienne d'Electricité/société mère se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de cotation

Partie 2 : Formulaires de soumission

Lettre de soumission

**INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS : SUPPRIMER CE CARTOUCHE APRES AVOIR
REmplI LE FORMULAIRE**

Le Soumissionnaire devra remplir la lettre ci-dessous avec son entête, indiquant clairement le nom et l'adresse commerciale complets.

Notes : le texte en italiques est destiné à faciliter la préparation des formulaires et devra être supprimé dans les formulaires d'offres]

Date de soumission :[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

Demande de Cotation : [insérer le numéro et l'objet de la Demande de cotation]

Avis d'appel à concurrence : [insérer le numéro et la date de l'Avis d'appel à concurrence]

À : SOMELEC, Mauritanie

Nous, les soussignés attestons que :

- (a) Nous avons examiné la Demande de cotation numéro, y compris l'amendement/ les amendements éventuels No. :[insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements] ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- (b) nous nous engageons à fournir, conformément à la Demande de Cotation, les Fournitures et Services connexes ci-après :[insérer une brève description des Fournitures et Services connexes] dans un délai de [insérer le délai en jours calendaires] à compter de la date de notification du contrat.
- (c) le montant total de notre offre, y compris tout rabais éventuel est de : [insérer le montant total de l'offre en lettres et en chiffres, en précisant les divers montants et monnaies respectives].

Ce montant correspond eu prix CIP/Entrepôt SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI)

- (d) notre offre demeurera valide pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres; cette offre nous engage et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;
- (e) nous ne participons pas, en qualité de soumissionnaire à plus d'une offre dans le cadre de la présente Demande de cotation;
- (f) il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre par le moyen de la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez, tiendra lieu d'engagement ferme entre nous, jusqu'à ce qu'un marché soit formellement établi et signé;
- (g) nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins-disante ou toute offre que vous avez pu recevoir ;
- (h) nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour nous ou en notre nom ne s'engage dans des pratiques de Fraude ou de Corruption.

Nom du Soumissionnaire [insérer le nom complet du Soumissionnaire]

Nom de la personne signataire de l'offre [insérer le titre/capacité complet de la personne signataire de l'offre]

En tant que [indiquer la capacité du signataire]

Signature [insérer la signature]

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de [insérer le nom complet du Soumissionnaire]

En date du _____ jour de [Insérer la date de signature]

Modèle de garantie de remboursement d'avance

[À la demande de l'Attributaire, la Banque ou l'organisme financier remplit cette garantie type conformément aux indications en italique]

Date : [insérer la date]

Identification du marché : [insérer l'identifiant]

..... [Nom et adresse de la banque d'émission ou de l'organisme financier]

Bénéficiaire : [insérer les nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [Date de délivrance]

Garantie de remboursement d'avance numéro : [insérer No]

Nous avons été informés que [Nom du Titulaire] (Ci-après dénommé « Le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché pour l'exécution de [description des Services] (Ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de remboursement d'avance est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous [insérer le nom de la banque ou l'organisme financier] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [Insérer la somme en chiffres ; le Garant doit insérer un montant représentant le montant de l'avance consentie] [Insérer la somme en lettres]. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnelle au paiement effectif de ladite avance au titulaire du marché.

La présente garantie expire à la réception par nos services soit d'une main levée établie par l'Autorité contractante, soit à la remise de l'originale de la garantie, et toute demande de paiement doit être reçue avant la main levée ou avant la remise de l'originale de la garantie.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n° du

Nom : [nom complet de la personne habilitée]

Titre : [Fonctions de la personne signataire] [ajouter autant de noms et de signatures que nécessaire]

Signé [signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]

En date du jour de [Insérer la date]

Bordereaux de prix

	N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Prix total (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Délai de livraison
Chaines	1	Chaine de suspension simple 90kV -Aster 228	200			
	2	Chaine de suspension double 90kV- Aster 228	100			
	3	Chaine d'Ancre simple 90kV- Aster 228	100			
	4	Chaine d'Ancre double 90kV- Aster 228	100			
Pieces des Chaine de suspension simple et double	5.1	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000825	30			
	5.2	CORNE DE PROTECTION Ref: B1258000823	30			
	5.3	OILLET À ROTULE AB-16/P Ref: 58800241	30			
	5.4	PINCE DE SUSPENSION A ETRIERS ANTICOURONNE Ref: 5+B15:D268800320	50			
	5.5	MANILLE GN-16/TA Ref: 58800410	30			
	5.6	BALL SOCKET R16A P32 Ref: 58800512	30			
	5.7	183-AVP-18,82/19,88/D Ref: 61100152	50			
	5.8	MAILLON Ref: 58800288	20			
	5.9	MANILLE Ref: 58800613	40			
	5.10	BALL SOCKET À CHAPE RH-16/T Ref: 58800510	40			
	5.11	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000821	20			
	5.12	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000822	20			
	5.13	OILLET À ROTULE HBP-16/T Ref: 58800129	40			
	5.14	OEILLET CHANTOURNE HR- 16/32/T Ref: 58800152	20			
	5.15	PALONNIER Y-400/21 Ref: 58800252	20			
	5.16	PALONNIER TRIANGULAIRE Y- 400/21 M16 Ref: 58800269	20			
Pieces des Chaine d'Ancre simple et double	6.1	OILLET À ROTULE AB-16/P Ref: 58800241	30			
	6.2	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000825	30			
	6.3	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000823	30			

6.4	BALL SOCKET R16A P20 Ref: 58800398	30			
6.5	MAILLON Ref: 58800288	20			
6.6	OEILLET CHANTOURNÉ HR-20/T Ref: 58800136	20			
6.7	MANCHON D'ANCRAGE Ref: 58800885	50			
6.8	MANILLE GN-16/TA Ref: 58800410	30			
6.9	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000821	20			
6.10	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000822	20			
6.11	MANILLE Ref: 58800613	40			
6.12	OILLET Á ROTULE HBP-16/T Ref: 58800129	40			
6.13	BALL SOCKET À CHAPE RH-16/T Ref: 58800510	40			
6.14	PALONNIER Y-400/21 Ref: 58800252	40			

NB: Prendre en charge le déplacement, l'hébergement et le perdiem de deux (02) représentants du groupe – SOMELEC pour la réception en usine

Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DCCO No : [insérer le numéro de DCCO]

1. Nom du Soumissionnaire : [insérer le nom légal du Soumissionnaire]
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : [insérer le nom légal de chaque membre du groupement]
3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré : [insérer le nom du pays d'enregistrement]
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : [insérer l'année d'enregistrement]
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : [insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : [insérer le nom du représentant du Soumissionnaire] Adresse : [insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire] Téléphone/Fac-similé : [insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire] Adresse électronique : [insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : [marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints] <input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme <input type="checkbox"/> En cas de groupement, accord de groupement

Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]

Date insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DCCO No : [insérer le numéro de DCCO]

1. Nom du Soumissionnaire : [insérer le nom légal du Soumissionnaire]
2. Nom du membre du groupement : [insérer le nom légal du membre du groupement]
3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : [insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : [insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : [insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement : Nom : [insérer le nom du représentant du membre du groupement] Adresse : [insérer l'adresse du représentant du membre du groupement] Téléphone/Fac-similé : [insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement] Adresse électronique : [insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : [marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints] - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme

Partie 3 : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Spécifications techniques

Liste des fournitures, Calendrier de livraison

	N°	Désignation	Quantité	Date de livraison au plus tôt	Date de livraison au plus tard
Chaines	1	Chaine de suspension simple 90kV -Aster 228	200		
	2	Chaine de suspension double 90kV- Aster 228	100		
	3	Chaine d'Ancre simple 90kV- Aster 228	100		
	4	Chaine d'Ancre double 90kV- Aster 228	100		
Pieces des Chaine de suspension simple et double	5.1	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000825	30		
	5.2	CORNE DE PROTECTION Ref: B1258000823	30		
	5.3	OILLET À ROTULE AB-16/P Ref: 58800241	30		
	5.4	PINCE DE SUSPENSION A ETRIERS ANTICOURONNE Ref: 5+B15:D268800320	50		
	5.5	MANILLE GN-16/TA Ref: 58800410	30		
	5.6	BALL SOCKET R16A P32 Ref: 58800512	30		
	5.7	183-AVP-18,82/19,88/D Ref: 61100152	50		
	5.8	MAILLON Ref: 58800288	20		
	5.9	MANILLE Ref: 58800613	40		
	5.10	BALL SOCKET À CHAPE RH-16/T Ref: 58800510	40		
	5.11	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000821	20		
	5.12	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000822	20		
	5.13	OILLET À ROTULE HBP-16/T Ref: 58800129	40		
	5.14	OEILLETT CHANTOURNE HR-16/32/T Ref: 58800152	20		
	5.15	PALONNIER Y-400/21 Ref: 58800252	20		
	5.16	PALONNIER TRIANGULAIRE Y-400/21 M16 Ref: 58800269	20		
Pieces des Chaine d'Ancre simple et double	6.1	OILLET À ROTULE AB-16/P Ref: 58800241	30		
	6.2	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000825	30		
	6.3	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000823	30		

6.4	BALL SOCKET R16A P20 Ref: 58800398	30		
6.5	MAILLON Ref: 58800288	20		
6.6	OEILLETT CHANTOURNÉ HR-20/T Ref: 58800136	20		
6.7	MANCHON D'ANCRAGE Ref: 58800885	50		
6.8	MANILLE GN-16/TA Ref: 58800410	30		
6.9	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000821	20		
6.10	CORNE DE PROTECTION Ref: 58000822	20		
6.11	MANILLE Ref: 58800613	40		
6.12	OILLET Á ROTULE HBP-16/T Ref: 58800129	40		
6.13	BALL SOCKET À CHAPE RH-16/T Ref: 58800510	40		
6.14	PALONNIER Y-400/21 Ref: 58800252	40		

Partie 4 : Projet de contrat

ENTRE LES PARTIES SOUSSIGNEES

Le groupe-SOMELEC-société mère dont le siège social est sis à Nouakchott, BP 355, avenue Boubacar Ben Amer, ci-après désigné le “Client” représentée par Monsieur/Madame.....en sa qualité de, dûment habilité à l’effet des présentes, et

La sociétéci-après désigné le “Fournisseur” représentée par Monsieur/Madame, en sa qualité de, dûment habilité à l’effet des présentes ;

Le Fournisseur et le Client étant ci-après collectivement dénommés les “Parties” et individuellement une “Partie”.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1 Objet

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions et les obligations réciproques des deux parties

2 Fournitures/Prestations

Les fournitures et les prestations objet du présent contrat sont définies dans la Partie 3 qui fera partie intégrante du contrat.

3 Conditions de Mise en vigueur

Le contrat entre en vigueur dès sa notification au Fournisseur.

4 Date de livraison des fournitures

Le Fournisseur s’engage à fournir au Client les fournitures objet du présent contrat dans un délai maximum de deux (2) mois Calendaires à compter de la date de notification du contrat.

5 Prix du Marché

Le Prix du marché est de Ce montant correspond à un prix CIP/Entrepôt de Groupe-SOMELEC à Nouakchott (Incoterms 2020)

6 Modalités de Paiement :

Pour les parties du prix du Marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l’offre.

6.1) Règlement des fournitures si le fournisseur est installé à l’étranger

Le Règlement des fournitures en provenance de l’étranger sera effectué comme suit :

- (i) Règlement de l’Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d’un montant équivalent (ii) valable jusqu’à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

- (ii) (ii) A l'embarquement : Soixante Dix (70%) pour cent du prix du marché des fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.
- (iii) (iii) À l'acceptation : dix (10%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

OU

(i) A l'embarquement : Soixante-dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(ii) À l'acceptation : Trente (30%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

6.2) Règlement des Fournitures si le fournisseur est installé en République Islamique de Mauritanie

Le Règlement des Fourniture en provenance de la République Islamique de Mauritanie sera effectué en ouguiya (MRU) comme suit :

- i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.
- ii) A la livraison : soixante-dix pourcent (70%) du Prix du Marché sera réglé à la réception des Fournitures.
- iii) À l'acceptation : le solde de dix (10%) pour cent du Prix du Marché sera réglé au Fournisseur dans les trente (30) jours suivant la date du certificat d'acceptation émis par l'Acheteur.

7 Documents à fournir au Client par le fournisseur

Les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Fournisseur sont :

- Un connaissance maritime non négociable ou un connaissance aérien,
- Un certificat d'assurance (montant de l'assurance égal à 110% du montant du marché) ;
- Un certificat de garantie du Fabriquant ou du Fournisseur,
- Un certificat de conformité des équipements délivré par une agence d'inspection acceptable pour la SOMELEC
- Les détails relatifs à l'embarquement.

8 PENALITE DE RETARD

En cas de retard d'exécution imputable au fournisseur par rapport au délai contractuel cité à l'article 4 ci-dessus, celui-ci sera passible de pénalités calculées par jours effectifs de retard, vendredi, samedi et jour fériés compris, d'un montant égal à 1/1000ème du montant total du contrat par jour calendaire de retard. La pénalité est plafonnée à 10% du montant du marché. Les pénalités seront appliquées le cas échéant de plein droit et sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

9 RESILIATION

Le groupe-SOMELEC pourra résilier ce contrat en cas de non-respect par le Fournisseur d'une ou plusieurs de ses obligations après mise en demeure d'une durée minimale de quinze (15) jours.

10 - Adresses des parties aux fins de notifications

SOMELEC

Adresse

BP 355 avenue Boubacar Ben Amer

Téléphone e-mail :.....

.....

A l'attention de Monsieur le Directeur Général

- s'il s'agit du Fournisseur, à :

Nom du Fournisseur.....

Adresse

Téléphone e-mail

:..... A

l'attention de

11 Droit applicable et langue du contrat :

Le Contrat est soumis au droit mauritanien et la langue du Contrat est le français.

12 Règlement des différends :

Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à la conciliation/arbitrage conformément au droit applicable.

Fait à Nouakchott, le

Pour le Client

Pour Le Fournisseur

Fonction du signataire

Fonction du signataire

Signature et cachet

Signature et cachet